



Inégalités sur le marché du travail au Canada entre immigrants et natifs

Cécile Batisse¹

(Maître de conférences, CERDI-IDREC, Université d'Auvergne, France)

Nong Zhu

(Professeur agrégé, INRS-UCS, Université du Québec, Canada)

Résumé : En s'appuyant sur les microdonnées du recensement canadien, la présente étude analyse les inégalités de revenu entre Canadiens de naissance et immigrants en provenance des pays en développement ainsi que les discriminations envers les immigrants sur le marché du travail. Les résultats montrent que les immigrants issus des régions autres que les États-Unis et l'Europe ont dans l'ensemble un revenu moyen significativement inférieur à celui des natifs et à celui des immigrants occidentaux. La situation défavorable des immigrants sur le marché du travail résulte dans une grande mesure du faible rendement de leur éducation. Plus le diplôme obtenu dans un pays non occidental est élevé, plus son rendement relatif est faible. Un diplôme obtenu dans un pays occidental augmente considérablement le revenu. Le pays d'obtention de celui-ci joue également un rôle primordial.

Mots clés : Immigrants ; Revenu ; Discrimination ; Canada

¹ Cécile Batisse, CERDI, 65 Boulevard F. Mitterrand, Boite Postale 320, 63009 Clermont-Ferrand CEDEX 1, France, tél. 33-4-73-17-75-17, Fax : 33-4-73-17-74-28, E-mail : cecile.batisse@gmail.com

Le Canada, comme de nombreux pays développés, est engagé dans un processus de vieillissement de sa population, induit par l'effet combiné de taux de natalité plus faibles et d'un allongement continu de l'espérance de vie. Les autorités ont donc anticipé un besoin de main-d'œuvre face à la stagnation de la population active, l'apparition de probables pénuries sectorielles et la montée du nombre de personnes dépendantes. Le Canada maintient donc des niveaux d'immigration élevés. Au cours de la dernière décennie (2000-2009), ce pays a admis en moyenne plus de 241 000 immigrants par année. À cet objectif démographique quantitatif est venu se greffer la visée d'un contrôle également qualitatif des flux d'entrées. Aujourd'hui, l'accent est mis sur le potentiel économique des immigrants qui est notamment évalué à l'aide de leur niveau de scolarité². Comme résultante, les nouveaux immigrants sont de plus en plus scolarisés et proviennent en grande partie de la classe économique. Au recensement de 2006, la proportion de diplômés universitaires parmi les immigrants récents était deux fois plus élevée que celle des natifs (Galarneau et Morissette, 2008).

Cependant, force est de constater que malgré l'amélioration de la qualité du flux migratoire, l'intégration des immigrants au marché du travail et leur revenu se sont détériorés avec le temps (Aydemir et Skuterud, 2005 ; Picot et Hou, 2003 ; Picot et Sweetman, 2005 ; Picot *et al.*, 2007). Si une partie de cette détérioration s'explique par la récession économique subie par le Canada au début des années 1990, plusieurs travaux ont montré qu'il existe une différence dans le niveau de revenu entre immigrants et natifs, et cela, à caractéristiques individuelles égales. D'autres facteurs expliquent ces différences. Outre la discrimination, l'immigration peut ainsi entraîner pour l'individu une perte de rendement de son capital humain, sa formation ou ses expériences professionnelles antérieures acquises à l'étranger lui étant difficilement reconnues, sans compter qu'il peut aussi ne pas maîtriser parfaitement la langue du pays de destination. En l'occurrence, l'augmentation du nombre d'immigrants au Canada s'est faite en parallèle avec un changement important quant aux pays sources. Le système de points a révolutionné le paysage canadien³. Ce système a en effet été conçu de manière à écarter toute notion de critère ethnique et toute référence en matière de religion, race, ou pays de naissance. Le gouvernement a mis de côté sa politique d'immigration de longue date basée sur l'origine ethnique. Avant ces changements, c'est-à-dire au cours du quart de siècle séparant l'après-guerre à 1970, 63% des immigrants étaient originaires du Royaume-Uni (27 %), des États-Unis (9 %), d'Italie (13 %), d'Allemagne (9 %) et des Pays-Bas (5 %). Depuis, le centre géographique de l'immigration canadienne est passé de l'Europe du Nord et du Sud à l'Asie de l'Est et du Sud. Ces dernières années, les immigrants proviennent ainsi essentiellement d'une dizaine de pays asiatiques, dont la Chine, l'Inde, les Philippines et le Pakistan représentent respectivement 14%, 11%, 7% et 5% de la population immigrante (Citoyenneté et immigration Canada, 2010). Il se peut en particulier que le capital

² Au cours des dernières décennies, les politiques d'immigration au Canada ont été marquées par de grands changements sur le plan des rôles conférés à l'immigration. Voir Green et Green (2004) pour un historique.

³ Depuis la fin des années 1970, la politique canadienne vise trois objectifs (correspondant à trois catégories d'admission) : réunir les familles, accueillir les réfugiés, et promouvoir le développement économique par la sélection de travailleurs qualifiés. L'immigration familiale, forte de son succès, a limité à partir de 1995 les regroupements aux simples conjoints et parents directs, comme les enfants à charge, les parents et les grands-parents. La catégorie « réfugiés » comprend les réfugiés au sens de la convention de Genève sur le statut des réfugiés. L'immigration économique est, quant à elle, scindée en deux catégories : les « gens d'affaire » et les « travailleurs indépendants ». Les gens d'affaire sont des entrepreneurs et investisseurs étrangers susceptibles de créer une entreprise au Canada et d'offrir au moins un emploi sur place à un résident canadien. Les requérants principaux admis en tant que travailleurs indépendants font l'objet, depuis 1967, d'une évaluation basée sur un système de points. Les immigrants sont admis en fonction de leur adaptabilité en regard de leur éducation et leurs aptitudes professionnelles et langagières.

humain des immigrants originaires de ces nouveaux bassins d'immigration soit initialement moins transférable du fait de problèmes possibles liés à la langue, aux différences culturelles, à la qualité de l'éducation et à la discrimination.

L'objectif de cet article est d'étudier, à l'aide des données du recensement de 2006, les facteurs qui influent sur l'intégration économique des immigrants au Canada en examinant leur revenu et en portant une attention particulière à l'effet de l'éducation et du lieu d'étude. Nous examinons d'abord les facteurs qui influencent le revenu d'emploi des natifs et des immigrants à l'aide d'estimations économétriques. À l'aide de la méthode développée par Oaxaca et Blinder, nous décomposons ensuite les différences entre les divers groupes de population en deux parties : (i) la partie due à la différence de caractéristiques individuelles observables entre les groupes et (ii) la partie due à d'autres facteurs inobservables, dont une possible discrimination.

I. Présentation de la base de données

Nous exploitons les fichiers de microdonnées à grande diffusion (FMGD) du recensement de 2006. Cette base de données reprend des données fondées sur un échantillon de 2.7 % de la population recensée. Elle nous offre des renseignements sur les caractéristiques démographiques, sociales et économiques de la population canadienne à l'échelle nationale. Nous utilisons les fichiers des particuliers. Les revenus rapportés concernent l'année précédant celle du recensement (2005). La comparaison entre natifs et immigrants des nouveaux « pays sources » au Canada est intéressante compte-tenu des particularités de ces deux grands groupes de population. En particulier, il se peut que le capital humain des immigrants originaires de ces régions soit initialement moins transférable à cause de problèmes possibles liés à la langue, aux différences culturelles, à la qualité de l'éducation et à la discrimination. Notons cependant que les données du recensement ne nous permettent pas d'identifier la catégorie d'admission (immigration économique, regroupement familial, réfugiés), dont on sait que c'est un déterminant important de divers résultats. Nous divisons donc la population en trois sous-groupes : natifs, immigrants originaires des États-Unis et d'Europe (qualifiés de « traditionnels »), autres immigrants (qualifiés de « nouveaux »). Les structures par âge des trois populations à l'étude sont bien différentes et les taux d'emploi sont plus faibles aux deux extrémités de la période d'activité, il convient donc de contrôler pour cet effet. À l'instar de nombreuses autres études utilisant les données du recensement, nous limitons l'échantillon aux personnes dont l'âge est supérieur à 25 ans et inférieur à 54 ans, dans la mesure où la plupart des immigrants tirent la plus grande partie de leur revenu du marché du travail.

Le tableau 1 présente la description de l'échantillon. Nous présentons en particulier des données de sexe, d'âge et de capital humain (niveau d'éducation et habileté linguistique). Le niveau d'éducation est mesuré par le diplôme obtenu et son lieu d'obtention. L'habileté linguistique est mesurée par la connaissance des langues officielles, qui est regroupée en quatre catégories : anglais seulement, français seulement, anglais et français, ni anglais ni français.

Tableau 1 – Description de l'échantillon
(Valeur moyenne)

	Natifs	Immigrants en provenance des États-Unis et de l'Europe	Immigrants en provenance des pays autres que les États-Unis et l'Europe
Revenu total annuel (dollar)	49262	51736	38933
Homme (%)	51.1	50.7	50.9
Groupe d'âge (%)			
25-34 ans	30.5	18.5	27.9
35-44 ans	34.2	37.5	39.6
45-54 ans	35.3	44.0	32.5
Diplôme et lieu des études (%)			
Aucun diplôme	11.4	9.1	10.8
Études secondaires	24.5	20.8	20.1
Diplômes inférieurs à baccalauréat obtenus dans les pays occidentaux	41.5	37.6	19.7
Diplômes inférieurs à baccalauréat obtenus dans les autres pays	0.0	0.3	12.2
Baccalauréat obtenus dans les pays occidentaux	15.3	16.6	9.4
Baccalauréat obtenus dans les autres pays	...	0.2	13.5
Diplômes baccalauréat ou plus obtenus dans les pays occidentaux	6.9	14.5	6.7
Diplômes baccalauréat ou plus obtenus dans les autres pays	...	0.1	6.6
Langues officielles (%)			
Anglais	64.3	78.5	81.8
Français	13.5	2.7	3.2
Anglais et français	22.2	18.1	11.3
Ni français ni anglais	...	0.7	3.8
Profession (%)			
Cadres	10.7	11.5	9.0
Professionnels	18.0	21.6	18.2
Personnel semi-professionnel et technique	8.7	8.7	7.6
Superviseurs	4.0	3.4	2.3
Personnel administratif et commis principaux	5.8	5.2	3.8
Personnel spécialisé de la vente et des services	3.9	3.8	4.2
Travailleurs spécialisés en artisanat et métiers	8.9	8.4	5.4
Personnel de bureau	10.1	8.6	9.9
Personnel intermédiaire de la vente et des services	9.5	8.6	9.8
Travailleurs manuels semi-spécialisés	9.4	8.4	13.2
Autre personnel de la vente et des services	5.4	5.5	8.2
Autres travailleurs manuels	3.0	2.6	3.9
Les autres	2.6	3.6	4.5
Principales sources de revenu de la famille (%)			
Traitements et salaires	73.8	77.1	76.3
Revenu d'un travail autonome	4.5	6.9	5.6
Transferts gouvernementaux ou aucun revenu	2.9	2.2	4.4
Revenus de placements	0.5	0.6	0.6
Autre revenu	0.9	0.8	0.6
Personne n'appartenant pas à une famille de recensement ou aucun renseignement familial	17.3	12.5	12.5
Type de ménage (%)			
Une famille, couple marié	53.9	69.0	65.4
Une famille, couple vivant en union libre	18.7	8.9	4.7
Une famille, famille monoparentale	9.1	7.7	8.5
Plus d'une famille	2.2	3.1	11.6
Personne vivant seule	11.7	8.9	6.2
Deux personnes ou plus n'appartenant pas à une famille de recensement	4.1	2.1	3.4
Région métropolitaine de recensement (%)	62.8	85.1	95.8
Lieu de résidence (%)			
Québec	26.7	13.4	13.4
Ontario	33.8	55.9	54.9
Alberta	11.6	9.6	9.6
Colombie-Britannique	11.5	15.0	18.6
Les autres provinces	16.3	6.1	3.6
Nombre d'observations	246203	22130	45669

Note : « ... » signifie que la valeur absolue est inférieure à 0.01.

Sources : Fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) du recensement de 2006, Fichier des particuliers, Statistique Canada, calculs et présentation des auteurs.

On note qu'environ un quart de la population à l'étude est composée d'immigrants et que la grande majorité de ces immigrants sont originaires de pays non occidentaux. Cela montre l'importance que prend l'immigration récente en ce qui concerne la composition de la population active canadienne.

Le revenu moyen des populations à l'étude est légèrement supérieur à celui des natifs pour les immigrants américains et européens. Le revenu moyen des immigrants originaires des autres pays est en revanche nettement plus faible. La littérature sur les inégalités que subissent les immigrants en termes de revenus a souvent été abordée au Canada. Il est communément admis qu'il existe des disparités de revenu entre la population immigrante, particulièrement les immigrants originaires de pays autres que les bassins d'immigration traditionnels, et la population native (Darity *et al.*, 1996 et 1997 ; Kazemipur et Halli, 2000a ; 2000b ; 2001a ; 2001b). Les causes avancées pour expliquer cette situation sont l'assimilation, le capital humain, et la discrimination. L'assimilation renvoie à une théorie en vertu de laquelle les immigrants connaissent à leur arrivée au Canada une situation économique inférieure à celle des natifs, en partie attribuable à l'effet perturbateur de la migration elle-même, mais aussi à la distance culturelle et linguistique de l'immigrant par rapport à la société d'accueil et à l'absence de réseau. Cependant, à mesure qu'ils apprennent à connaître le marché du travail, qu'ils acquièrent des compétences adaptées et une expérience professionnelle au Canada, leurs gains se mettent à croître (Alba et Nee, 1997 ; Grant, 1999). Ce qui sous-tend qu'au fil des années, la situation financière des ménages immigrants ressemblerait à celles des ménages non-immigrants. Cependant, la validité de cette hypothèse est questionnée. D'autres études confirment cette augmentation significative de la pauvreté chez les nouveaux immigrants originaires des pays non occidentaux (Frenette et Morissette, 2003 ; Picot, 2004 ; Picot et Hou, 2003 ; Picot *et al.*, 2007). D'un côté, il est possible que les immigrants de ces régions n'aient pas les mêmes caractéristiques personnelles, éducationnelles (connaissances, maîtrise des langues officielles, qualité de l'éducation reçue) et professionnelles que les natifs et les immigrants occidentaux, ce qui affecterait leur intégration et leur niveau de revenu. Ainsi, alors même que les immigrants sont de plus en plus scolarisés, l'accumulation du capital humain peut se heurter à plusieurs obstacles dont les plus sérieux sont la non-transférabilité des compétences et connaissances acquises avant l'immigration, notamment lorsque le système éducatif, la culture et le système légal diffèrent considérablement (Chriswick *et al.*, 2003). Dans ce cas, l'écart de revenu entre les groupes serait justifié. D'un autre côté, il se peut que les immigrants ne reçoivent pas le même retour que les natifs et/ou les immigrants occidentaux sur ces caractéristiques à cause d'un traitement discriminatoire. Comme la détérioration du revenu des nouvelles cohortes d'immigrants coïncide aussi avec les importants changements quant à l'origine ethnique des immigrants, plusieurs auteurs ont mis en avant l'hypothèse que la discrimination pouvait expliquer celle-ci. Ces études ont montré que les personnes appartenant à un groupe de minorités visibles (Pendakur et Pendakur, 1998) ou d'origines ethniques non européennes (Kazemipur et Halli, 2000a ; 2000b) obtenaient des revenus plus faibles et étaient plus susceptibles de vivre sous le seuil de pauvreté que les blancs ou ceux d'origines européennes. D'autres études (Renaud *et al.*, 2003) montraient aussi d'importants écarts de revenu selon le pays d'origine. Des obstacles formels et informels peuvent ainsi entraver l'accès à un certain nombre de professions (Baker et Benjamin, 1997 ; Kazemipur et Halli, 2001a ; Swidinsky et Swidinsky, 2002).

Nous constatons que les « nouveaux » immigrants sont sur représentés dans les professions « Personnel intermédiaire de la vente et des services », « Travailleurs manuels semi-spécialisés » et « Autres personnels de la vente et des services ».

On remarque également que la part des femmes est presque la même dans les trois groupes de travailleurs et que les immigrants ont un peu plus tendance à vivre en couple maritalement que les natifs. L'âge moyen est de près de 40 ans pour les natifs ainsi que pour les immigrants en provenance des autres pays alors qu'il est un peu plus élevé pour les immigrants en provenance des États-Unis ou de l'Europe car ceux-ci sont, en moyenne, arrivés au Canada depuis plus longtemps que les immigrants des autres pays.

Les immigrants sont plus susceptibles de posséder un diplôme universitaire. On remarque aussi que les natifs sont beaucoup plus nombreux que les immigrants à détenir un diplôme supérieur au secondaire, mais inférieur au baccalauréat. Bien entendu, presque tous les natifs ont obtenu leur plus haut diplôme au Canada alors que près de la moitié des immigrants du Sud ont obtenu leur diplôme d'une institution non occidentale. L'anglais semble être la langue la plus largement répandue chez les natifs (64.3 %), les immigrants américains et européens (78.5 %) et les « nouveaux » immigrants (81.8 %). Une plus grande proportion de répondants déclare connaître les deux langues officielles chez les natifs (22.2 %) que chez les immigrants américains et européens (18,1 %) ou les immigrants des autres pays (11.3 %).

II. Déterminants du revenu

Nous cherchons à mettre en évidence les facteurs déterminants le revenu, en distinguant les natifs et les immigrants en provenance des régions autres que les États-Unis et l'Europe. Dans l'équation de revenu, la variable dépendante est le logarithme du revenu total annuel. Les variables liées aux caractéristiques individuelles que nous avons retenues sont : le sexe et le groupe d'âge. Compte-tenu du fait que la politique d'immigration canadienne est de plus en plus axée sur les qualifications socio-professionnelles, le niveau de scolarité à l'arrivée mesurée par le diplôme obtenu et le lieu d'obtention de celui-ci, doivent avoir une influence sur l'intégration des immigrants sur le marché du travail. De même, la connaissance du français et de l'anglais à l'arrivée sont des facteurs facilitant l'intégration. De nombreuses études identifient en effet une relation significative et positive entre les compétences linguistiques, l'emploi et les conditions de rémunération. Nous contrôlons également pour la profession du répondant, la source principale de revenu du ménage, le fait de résider dans une région métropolitaine ainsi que le lieu de résidence. Les marchés du travail diffèrent en effet selon les régions, influençant les conditions d'emploi des immigrants. Les travaux de Boudarbat et Boulet (2007 et 2010) ont notamment montré que les immigrants du Québec vivent des difficultés plus prononcées sur le marché du travail que ceux de l'Ontario et de la Colombie-Britannique.

Le tableau 2 présente les résultats de l'estimation de l'équation du revenu. En comparaison avec les femmes, de façon générale les hommes arrivent à améliorer leur revenu, c'est particulièrement le cas pour les hommes natifs. Le revenu augmente avec l'âge pendant la période de vie active.

Tableau 2 – Estimation de l'équation du revenu du travail
(Moindres carrés ordinaires)

Variable dépendante : logarithme du revenu

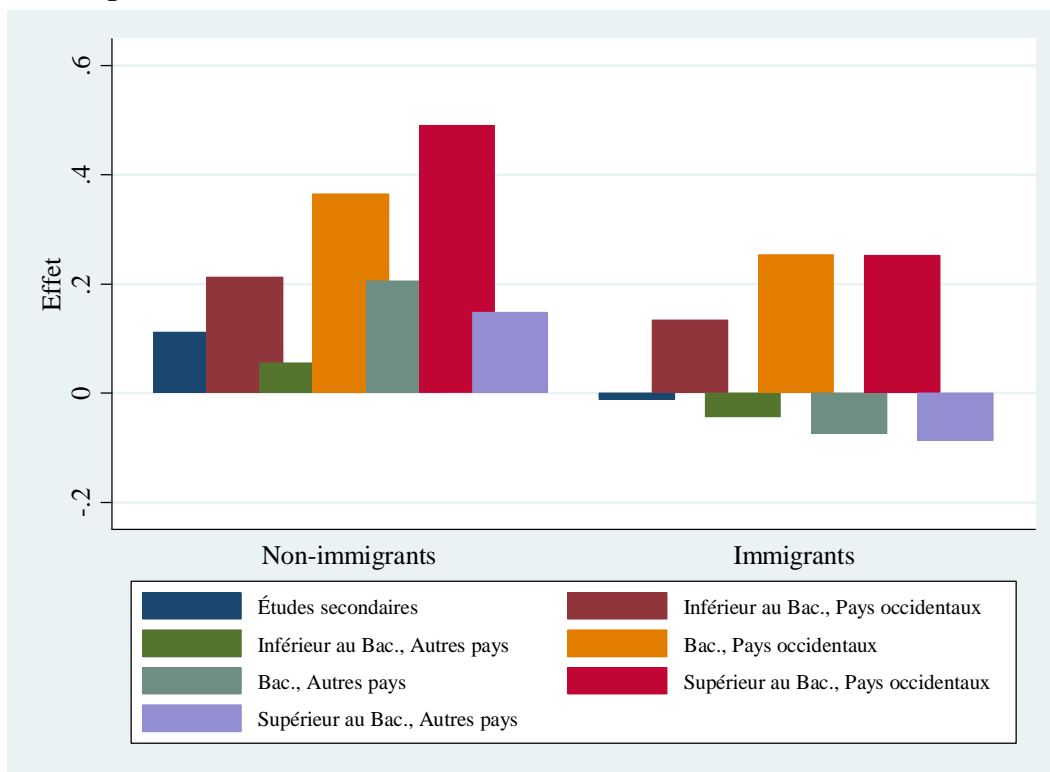
	Natifs	Immigrants en provenance des pays autres que les États-Unis et l'Europe
Homme	0.360*** (704.4)	0.189*** (155.2)
Groupe d'âge (référence : 25-34 ans)		
35-44	0.250*** (437.9)	0.241*** (169.6)
45-54	0.314*** (543.3)	0.289*** (191.9)
Diplôme×Lieu des études (référence : Aucun diplôme)		
Études secondaires	0.112*** (136.9)	-0.011*** (-5.4)
Diplômes inférieurs à baccalauréat obtenus dans les pays occidentaux	0.212*** (271.1)	0.133*** (60.3)
Diplômes inférieurs à baccalauréat obtenus dans les autres pays	0.055*** (4.7)	-0.043*** (-18.0)
Baccalauréat obtenus dans les pays occidentaux	0.365*** (368.5)	0.254*** (93.4)
Baccalauréat obtenus dans les autres pays	0.205*** (14.0)	-0.075*** (-31.4)
Diplômes baccalauréat ou plus obtenus dans les pays occidentaux	0.490*** (401.4)	0.252*** (83.4)
Diplômes baccalauréat ou plus obtenus dans les autres pays	0.147*** (14.1)	-0.087*** (-30.2)
Langues officielles (référence : Anglais)		
Français	-0.036*** (-32.3)	0.028*** (7.0)
Anglais et français	0.015*** (18.8)	0.047*** (19.7)
Ni français ni anglais	-0.162*** (-12.6)	-0.313*** (-100.6)
Profession (référence : Autre personnel de la vente et des services et les autres)		
Cadres	0.746*** (686.5)	0.587*** (231.6)
Professionnels	0.643*** (609.6)	0.726*** (320.2)
Personnel semi-professionnel et technique	0.363*** (321.3)	0.363*** (136.5)
Superviseurs	0.436*** (311.6)	0.533*** (131.3)
Personnel administratif et commis principaux	0.473*** (376.7)	0.504*** (149.8)
Personnel spécialisé de la vente et des services	0.388*** (276.0)	0.156*** (48.8)
Travailleurs spécialisés en artisanat et métiers	0.425*** (370.4)	0.394*** (131.7)
Personnel de bureau	0.352*** (325.1)	0.353*** (144.8)
Personnel intermédiaire de la vente et des services	0.162*** (148.8)	0.138*** (56.9)
Travailleurs manuels semi-spécialisés	0.329*** (296.4)	0.273*** (120.1)
Autres travailleurs manuels	0.193*** (125.3)	0.170*** (51.6)
Principales sources de revenu de la famille (référence : Personne n'appartenant pas à une famille de recensement ou aucun renseignement familial)		
Traitements et salaires	0.296*** (154.0)	0.245*** (68.8)
Revenu d'un travail autonome	0.130*** (59.5)	-0.012*** (-2.9)
Transferts gouvernementaux ou aucun revenu	-0.348*** (-150.6)	-0.445*** (-101.1)
Revenus de placements	0.325*** (89.6)	0.109*** (13.2)
Autre revenu	-0.223*** (-74.1)	-0.329*** (-41.4)
Type de ménage (référence : Une famille, couple marié)		
Une famille, couple vivant en union libre	-0.028*** (-44.3)	0.048*** (17.8)
Une famille, famille monoparentale	0.098*** (116.8)	0.156*** (73.3)
Plus d'une famille	-0.049*** (-31.4)	0.034*** (18.7)
Personne vivant seule	0.245*** (120.5)	0.238*** (56.2)
Deux personnes ou plus n'appartenant pas à une famille de recensement	0.068*** (30.6)	0.082*** (17.4)
Région métropolitaine de recensement	0.085*** (169.9)	-0.058*** (-20.0)
Lieu de résidence (référence : Les autres provinces)		
Québec	0.050*** (47.9)	-0.137*** (-35.7)
Ontario	0.134*** (190.9)	0.039*** (12.6)
Alberta	0.172*** (196.8)	0.086*** (24.6)
Colombie-Britannique	0.059*** (67.6)	-0.024*** (-7.4)
Constant	9.108*** (4077.2)	9.393*** (1711.4)
R^2	0.268	0.226
Nombre d'observations	246203	45669

Note : Les *t* de *student* sont indiqués entre parenthèses. *** résultat significatif au seuil 0.01 ; ** résultat significatif au seuil 0.05 ; * résultat significatif au seuil 0.10.

Sources : Fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) du recensement de 2006, Fichier des particuliers, Statistique Canada, calculs et présentation des auteurs.

La figure 1 illustre l'effet du niveau d'éducation et du lieu des études sur le revenu. Nous constatons d'abord que, chez les natifs, détenir un diplôme d'études secondaires ou plus favorise significativement le revenu par rapport à ceux qui ne possèdent aucun diplôme. Ensuite, le rendement de l'éducation est plus important chez les natifs que chez les immigrants quel que soit le niveau du diplôme. Enfin, les « nouveaux » immigrants peuvent améliorer significativement leur revenu du travail si le diplôme qu'ils détiennent a été obtenu dans un pays occidental, particulièrement s'il s'agit d'un diplôme de niveau baccalauréat ou plus. Si le diplôme a été acquis dans un pays non occidental, alors l'effet sur le revenu du travail des immigrants est négatif. Par ailleurs, il semblerait dans ce cas que plus le diplôme obtenu est élevé, plus son rendement est faible. Ce résultat a priori surprenant peut avoir pour origine un faible degré de « transférabilité » de compétences des immigrants originaires des nouveaux pays sources. D'autres facteurs sociaux, économiques et institutionnels, comme la reconnaissance de diplômes étrangers, le dualisme ou la segmentation du marché du travail, la discrimination, réduisent également fortement le rendement de l'éducation chez les immigrants. Nous retrouvons ici pour une part les résultats de Piché *et al.* (2002), qui notent l'absence d'effet de facteurs tels que la durée de scolarité et la connaissance des langues, sur le revenu des immigrants. D'après ces auteurs, les nouveaux arrivants seraient en effet amenés à accepter des emplois sous-qualifiés, limitant l'influence de compétences liées à leur capital humain dans le processus d'accès au marché du travail.

Figure 1 – Effet du niveau d'éducation et du lieu des études sur le revenu



Référence : Aucun diplôme.

Sources : Fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) du recensement de 2006, Fichier des particuliers, Statistique Canada, calculs et présentation des auteurs.

La plupart des études mettent l'accent sur le fait que les compétences dans la langue officielle du pays d'accueil constitue un facteur important de l'intégration des immigrants au marché du travail (Chiswick, 1991 ; Chiswick *et al.*, 2006). Nos résultats montrent que les connaissances en anglais ou en français ont un effet sur le revenu de différentes manières. Ainsi, les immigrants unilingues en français, ou bilingues en anglais et français, voient leur revenu du travail s'améliorer significativement par rapport à ceux qui ne connaissent que l'anglais. Chez les natifs, seul le bilinguisme a un effet positif sur le revenu du travail ; ceux qui ne connaissent que le français gagnent moins que ceux qui ne connaissent que l'anglais. Ceux qui ne parlent aucune des deux langues officielles sont les plus défavorisés, puisque cela a un impact négatif sur le revenu ; impact plus important pour les immigrants que pour les natifs.

Nous constatons que la productivité varie d'une profession à l'autre. Les catégories « Cadres », « Professionnels », « Superviseurs » et « Personnel administratif et commis principaux » se placent parmi les premières en termes d'effet sur le revenu. Au contraire, l'effet des catégories « Personnel intermédiaire de la vente et des services », « Travailleurs manuels semi-spécialisés » et « Autres travailleurs manuels » est relativement faible. En particulier, l'effet de la catégorie « Personnel spécialisé de la vente et des services » est significativement plus important chez les natifs que chez les immigrants.

La nature de la principale source de revenu est un déterminant important du revenu. Les catégories « Traitements et salaires » et « Revenus de placements » ont un effet significativement positif sur le revenu pour les natifs et les immigrants. Toutefois, nous observons une divergence entre les deux groupes : l'effet de la catégorie « Revenu d'un travail autonome » est positif chez les natifs mais négatif chez les immigrants. Ce fait peut s'expliquer par l'hétérogénéité du secteur du travail autonome. Ce secteur est composé de deux segments : un segment inférieur ayant toutes les caractéristiques des emplois secondaires (faibles rémunérations, liberté totale d'accès...) et un segment supérieur avec des rémunérations importantes, des barrières élevées à l'entrée et un certain niveau de capital physique et humain. Il est possible que les natifs et les immigrants du Sud occupent respectivement le segment supérieur et le segment inférieur.

L'effet du type de ménage varie selon le groupe et la catégorie. Le fait de résider dans une région métropolitaine favorise le revenu des natifs, mais a un effet négatif sur le revenu des immigrants. Enfin, afin de capturer l'effet du lieu de résidence sur le revenu, nous introduisons quatre variables muettes indiquant respectivement le Québec, l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique, sur lesquelles se concentrent la plupart des immigrants, en prenant les autres provinces comme référence. Nous constatons que le fait de résider dans ces quatre provinces a un impact favorable sur le revenu chez les natifs. Pour les immigrants, les effets du Québec et de la Colombie-Britannique sont significativement négatifs. Seuls ceux de l'Ontario et de l'Alberta gagnent plus que les immigrants des autres provinces.

III. Décomposition de la différence de revenu

L'écart de revenu entre natifs et immigrants est statistiquement significatif et il y a lieu de s'interroger sur les facteurs qui l'expliquent. D'un côté, il est possible que les immigrants n'aient pas les mêmes caractéristiques personnelles, éducationnelles et professionnelles que les natifs, ce qui affecterait leur niveau de revenu. Dans ce cas, l'écart entre les deux groupes serait justifié. D'un autre côté, il se peut que les immigrants ne reçoivent pas le même retour que les natifs sur ces caractéristiques à cause d'un traitement discriminatoire. Par exemple, les employeurs peuvent avantager le revenu / l'emploi d'un

natif par rapport à un immigrant même si les deux travailleurs ont les mêmes caractéristiques. Par conséquent, l'écart de revenu entre les immigrants et les natifs peut être expliqué (i.e., dû à des différences dans les caractéristiques des deux groupes) comme il peut être inexpliqué (i.e., dû au fait qu'un groupe est traité différemment par rapport à l'autre). Pour déterminer la part de chacun, il est nécessaire de faire appel à des méthodes de décomposition. C'est l'objectif de ce qui suit. Nous recourons à la méthode de décomposition proposée par Oaxaca et Blinder (Blinder, 1973 ; Oaxaca, 1973). Celle-ci est largement appliquée à l'analyse de la différence de revenu entre divers groupes de travailleurs (Oaxaca et Ransom, 1994 ; Reimers, 1983), et en particulier entre les immigrants (Liu *et al.*, 2004 ; Swidinsky et Swidinsky, 2002 ; Zavadny, 2003).

Supposons qu'il y ait deux régimes de salaire, un pour les non-immigrants, a, et un autre pour les immigrants, b :

$$\log y_{a,i} = \beta_a X_i + \varepsilon_{a,i} \quad \text{pour les non-immigrants} \quad (1)$$

$$\log y_{b,i} = \beta_b X_i + \varepsilon_{b,i} \quad \text{pour les immigrants} \quad (2)$$

où $y_{a,i}$ et $y_{b,i}$ sont respectivement le revenu des non-immigrants et celui des immigrants ; $X_{a,i}$ et $X_{b,i}$ sont des vecteurs qui caractérisent les attributs individuels.

L'écart de revenu entre les deux groupes peut être décomposé sous la forme suivante :

$$\log \tilde{y}_a - \log \tilde{y}_b = \hat{\beta}_a (\bar{X}_a - \bar{X}_b) + (\hat{\beta}_a - \hat{\beta}_b) \bar{X}_b \quad (3)$$

où \tilde{y}_a et \tilde{y}_b sont les moyennes géométriques du revenu estimé des deux groupes. L'écart de revenu moyen géométrique est ainsi décomposé en deux parties : (i) la partie due à la différence d'attributs entre les travailleurs des deux groupes, $\hat{\beta}_a (\bar{X}_a - \bar{X}_b)$ – l'effet des caractéristiques et, (ii) la partie due à la différence des paramètres des équations de revenu, $(\hat{\beta}_a - \hat{\beta}_b) \bar{X}_b$ – l'effet du rendement des attributs individuels, causé par des facteurs inobservables.

De plus, avec les résultats d'estimation, nous pouvons analyser la contribution de chaque variable indépendante à la différence de revenu entre non-immigrants et immigrants. Soient $X = \{x_k\}_1^K$ le vecteur des variables explicatives, et $\hat{\beta} = \{\hat{\beta}_k\}_1^K$ le vecteur des coefficients estimés. La différence entre deux groupes (3) peut s'écrire sous la forme :

$$\Delta y = \log \tilde{y}_a - \log \tilde{y}_b = \sum_{k=1}^K (\hat{\beta}_{k,a} (\bar{x}_{k,a} - \bar{x}_{k,b}) + (\hat{\beta}_{k,a} - \hat{\beta}_{k,b}) \bar{x}_{k,b}) = \Delta y \left(\sum_{i=1}^K (P_k^x + P_k^\beta) \right) \quad (4)$$

où $P_k^x = \hat{\beta}_{k,a} (\bar{x}_{k,a} - \bar{x}_{k,b}) / \Delta W$ et $P_k^\beta = (\hat{\beta}_{k,a} - \hat{\beta}_{k,b}) \bar{x}_{k,b} / \Delta W$ représentent respectivement, pour la variable x_k , la contribution en pourcentage de l'effet des caractéristiques et celle de l'effet du rendement à la différence de revenu entre non-immigrants et immigrants.

Le tableau 3 présente les résultats de cette décomposition. Il convient de signaler que la décomposition détaillée des écarts expliqué et inexpliqué se heurte au problème d'identification de la contribution des variables catégorielles (niveau de scolarité, profession, province, etc.). Dans la pratique, ces variables sont transformées en variables dichotomiques, chacune représentant une catégorie. Pour des raisons de colinéarité, une de ces catégories devrait être omise. Or, le choix de cette catégorie de référence affecte les résultats de la

décomposition. Jann (2008) a proposé une solution à ce problème et l'a intégrée à un module du logiciel Stata. Ce module (Oaxaca) est utilisé dans nos analyses empiriques.

Tableau 3 – Décomposition de la différence de revenu entre natifs et immigrants en provenance des pays autres que les États-Unis et l'Europe

	Effet	%
Différence de revenu (en logarithme)	0.257	100.0
Effet total des caractéristiques	0.060	23.3
Effet total du rendement	0.197	76.7
Contribution des divers facteurs à la différence du revenu		
Diplôme et lieu des études		
Effet des caractéristiques	0.063	24.4
Effet du rendement	0.098	38.1
Langues officielles		
Effet des caractéristiques	0.011	4.1
Effet du rendement	-0.007	-2.6
Profession		
Effet des caractéristiques	0.032	12.4
Effet du rendement	0.018	7.0
Principales sources de revenu de la famille		
Effet des caractéristiques	-0.004	-1.5
Effet du rendement	0.052	20.1
Autres facteurs	-0.005	-2.0

Sources : Fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) du recensement de 2006, Fichier des particuliers, Statistique Canada, calculs et présentation des auteurs.

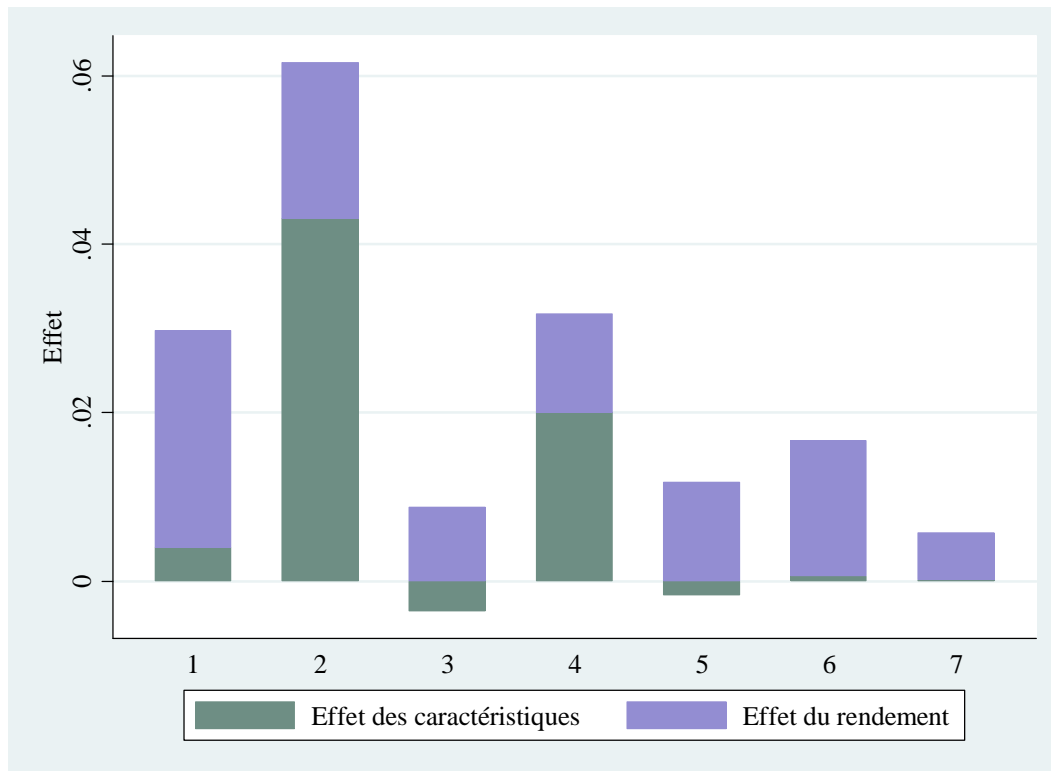
Tout d'abord, les résultats montrent que la différence de revenu entre natifs et immigrants des autres pays est dominée par l'effet du rendement des caractéristiques. La partie expliquée par la différence de caractéristiques individuelles des deux populations ne représente que 23.3 % de la différence de revenu, alors que le reste des différences de revenu, s'explique par une différence de rendement des caractéristiques individuelles ou d'autres facteurs inobservables.

En ce qui concerne la contribution des diverses variables, les plus importants facteurs dans l'explication de la différence de revenu sont les deux effets de l'éducation, auxquels 24.4 % et 38.1 % de l'écart de revenu sont respectivement attribués. En particulier, un effet du rendement positif du diplôme implique que, toutes choses égales par ailleurs, le diplôme des natifs est plus rentable que celui des immigrants des autres pays sur le marché du travail.

Afin d'examiner en détail l'impact du diplôme et du lieu des études sur la différence de revenu, nous illustrons les effets des caractéristiques et du rendement de chaque catégorie dans la figure 2 ci-dessous. Nous observons que l'effet des caractéristiques est positif pour les diplômes obtenus dans un pays occidental, en particulier pour les diplômes inférieurs au baccalauréat et le baccalauréat lui-même (catégories 2 et 4). Ce fait peut s'expliquer de la façon suivante. D'une part, comme nous l'avons vu dans le tableau 1, la proportion des diplômes obtenus dans un pays occidental est beaucoup plus élevée chez les natifs que chez les immigrants ; d'autre part, le rendement des diplômes obtenus dans un pays occidental est plus important chez les natifs que chez les immigrants. Les caractéristiques jouent donc un rôle important. En revanche, bien que la proportion des diplômes obtenus dans les pays non occidentaux soit significativement plus élevée chez les immigrants, l'effet de ces diplômes

sur le revenu est négatif par rapport à la catégorie « Aucun diplôme » sur le marché du travail (voir le tableau 2 et la figure 1). Cela conduit à un effet négatif des caractéristiques pour les catégories 2 et 4. L'effet du rendement est positif pour toutes les catégories, surtout pour les catégories « Études secondaires », « Baccalauréat », « Diplôme inférieur au Bac., Pays occidentaux » et « Supérieur au Bac., Pays occidentaux », ce qui signifie un plus important rendement des diplômes des natifs. Ces résultats viennent étayer les constats faits dans les parties précédentes.

Figure 2 – Contribution du diplôme et du lieu des études à la différence de revenu entre natifs et immigrants



Référence : Aucun diplôme.

- | | | | |
|---|-------------------------------------|---|-------------------------------------|
| 1 | Études secondaires | 5 | Bac., Autres pays |
| 2 | Inférieur au Bac., Pays occidentaux | 6 | Supérieur au Bac., Pays occidentaux |
| 3 | Inférieur au Bac., Autres pays | 7 | Supérieur au Bac., Autres pays |
| 4 | Bac., Pays occidentaux | | |

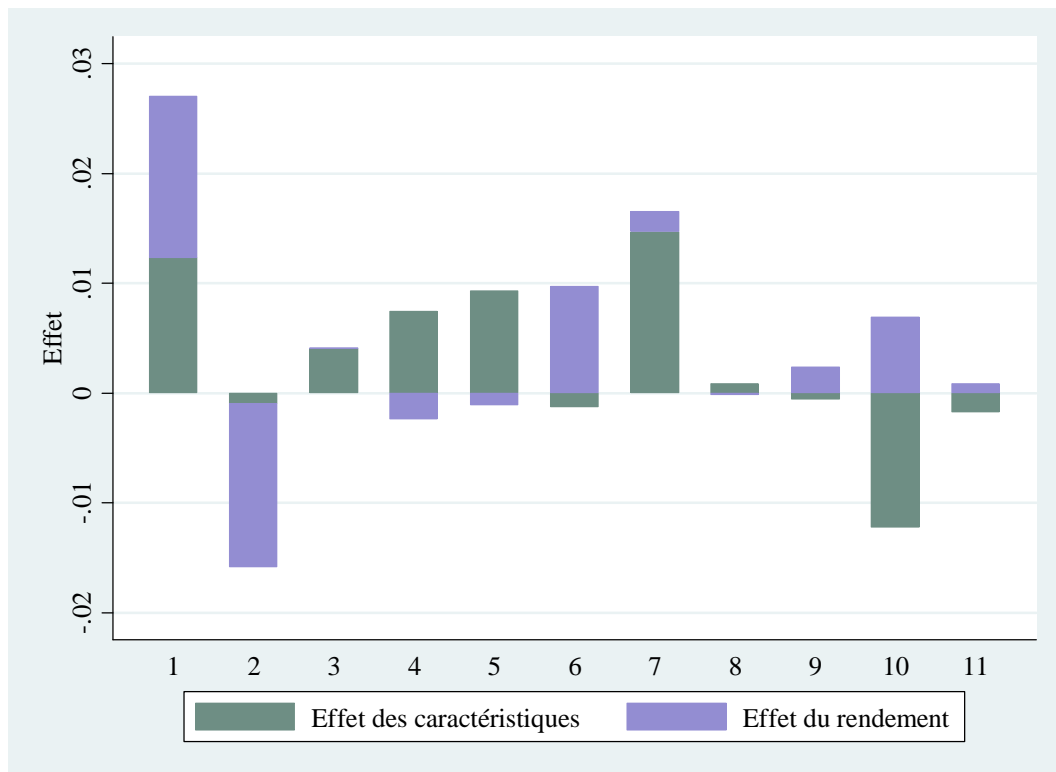
Sources : Fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) du recensement de 2006, Fichier des particuliers, Statistique Canada, calculs et présentation des auteurs.

La contribution de la connaissance des langues officielles à l'écart de revenu est relativement faible. L'effet positif de ces caractéristiques signifie que les caractéristiques linguistiques des natifs sont plus favorables au revenu. L'effet négatif du rendement résulte essentiellement de l'avantage du bilinguisme des immigrants (voir le tableau 2).

L'effet agrégé des caractéristiques de la profession est positif et explique 10.4 % de la différence du revenu, ce qui signifie que le groupe de référence (Autre personnel de la vente et des services et les autres) est moins importante chez les natifs. L'effet agrégé du rendement de la profession est également positif et explique 7.0 % de la différence du revenu, ce qui implique que les natifs se concentrent dans les secteurs dont le rendement est plus élevé. Afin

d'examiner en détail l'impact des secteurs d'activité sur l'écart de revenu, nous illustrons les effets des caractéristiques et du rendement de chaque profession à la figure 3.

Figure 3 – Contribution des professions à la différence de revenu entre natifs et immigrants



Référence : Autre personnel de la vente et des services et les autres.

- | | |
|--|---|
| 1 Cadres | 7 Travailleurs spécialisés en artisanat et métiers |
| 2 Professionnels | 8 Personnel de bureau |
| 3 Personnel semi-professionnel et technique | 9 Personnel intermédiaire de la vente et des services |
| 4 Superviseurs | 10 Travailleurs manuels semi-spécialisés |
| 5 Personnel administratif et commis principaux | 11 Autres travailleurs manuels |
| 6 Personnel spécialisé de la vente et des services | |

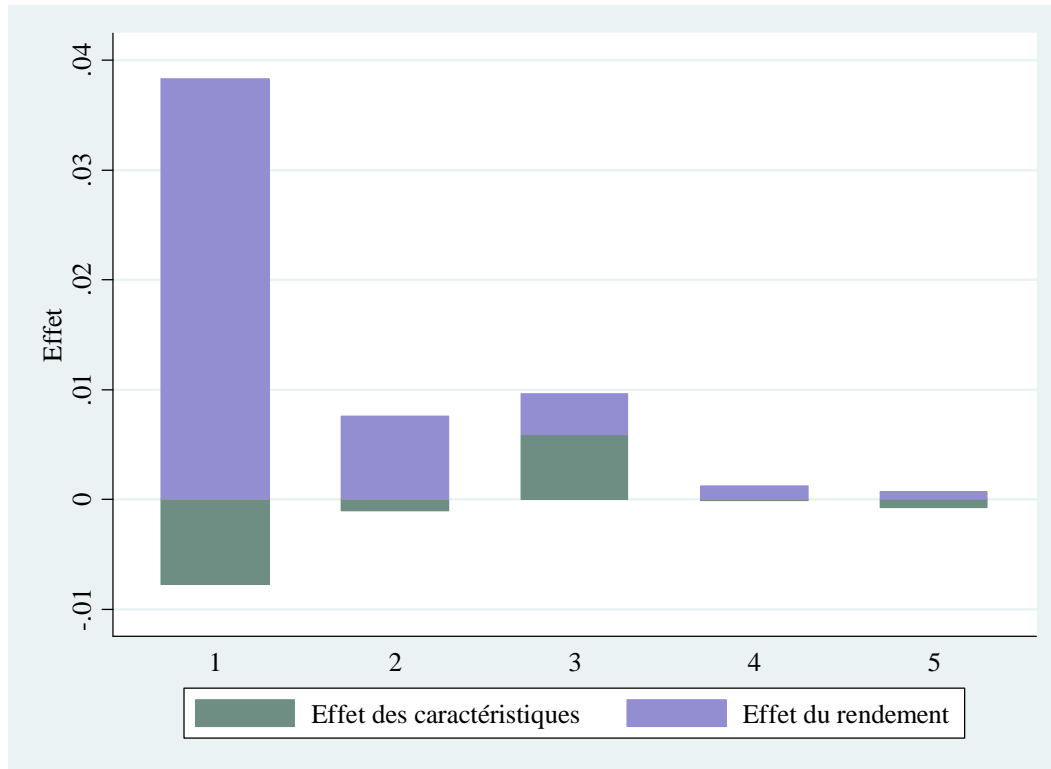
Sources : Fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) du recensement de 2006, Fichier des particuliers, Statistique Canada, calculs et présentation des auteurs.

L'effet des caractéristiques est significativement positif pour les catégories « Cadres », « Personnel semi-professionnel et technique », « Superviseurs », « Personnel administratif et commis principaux » et « Travailleurs spécialisés en artisanat et métiers », signifiant que les travailleurs natifs se répartissent plus entre ces catégories qui s'inscrivent plutôt dans les professions en « col blanc ». En revanche, les immigrants se concentrent plus sur la catégorie « Travailleurs manuels semi-spécialisés ». L'effet positif du rendement se traduit essentiellement par le rendement plus important des « Cadres », des « Personnel spécialisé de la vente et des services » et des « Travailleurs manuels semi-spécialisés » chez les non-immigrants que chez les immigrants.

Enfin, l'effet des caractéristiques de la principale source de revenu du ménage est négligeable, mais son effet du rendement explique environ un cinquième de l'écart de revenu entre natifs et immigrants (tableau 3). La figure 4 montre que son impact positif se traduit essentiellement par le rendement plus important de la source « Traitements et salaires » chez les natifs. Autrement dit, les revenus issus des traitements et salaires du travail occupent une

place beaucoup importante dans l'amélioration du niveau de vie chez les natifs que chez les immigrants.

Figure 4 – Contribution des sources de revenu de la famille à la différence de revenu entre natifs et immigrants



Référence : Personne n'appartenant pas à une famille de recensement ou aucun renseignement familial.

- | | | | |
|---|--|---|-----------------------|
| 1 | Traitements et salaires | 4 | Revenus de placements |
| 2 | Revenu d'un travail autonome | 5 | Autre revenu |
| 3 | Transferts gouvernementaux ou aucun revenu | | |

Sources : Fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) du recensement de 2006, Fichier des particuliers, Statistique Canada, calculs et présentation des auteurs.

CONCLUSION

Selon le Rapport sur le développement dans le monde de 2006 (The World Bank, 2006), un des principes fondamentaux de la notion d'équité est « l'égalité des chances, soit l'idée selon laquelle ce qu'une personne accomplit durant son existence doit être fonction de ses capacités et de ses efforts plutôt que d'un contexte préétabli : race, sexe, milieu familial et social, pays d'origine, etc. » L'altération de l'égalité des chances peut prendre de multiples formes : discrimination à l'embauche, salariale, dans la promotion, etc. Le principe d'égalité des droits pour tous est le seul à même d'éviter une fragmentation sociale et l'émergence de sous-groupes défavorisés. Or, cet article a mis en évidence le fait que comparativement aux natifs, les immigrants issus des nouveaux bassins d'émigration se trouvent dans une situation défavorable au Canada. Ils ont dans l'ensemble un revenu moyen significativement inférieur au revenu moyen des natifs et à celui des immigrants américains et européens. La maîtrise

parfois imparfaite de la langue, les difficultés à faire reconnaître les diplômes acquis dans le pays d'origine renforcent encore ce désavantage. Nos analyses montrent en effet que le niveau d'éducation des immigrants est relativement élevé. Mais cela ne conduit pas à une meilleure performance sur le marché du travail. C'est-à-dire que le rendement de l'éducation est faible chez les immigrants originaires des nouveaux pays sources. Le lieu d'études est un facteur important qui affecte le revenu des immigrants. Un diplôme obtenu dans un pays occidental augmente considérablement le revenu, indépendamment du niveau d'éducation. Par ailleurs, plus le diplôme obtenu dans un pays non occidental est élevé, plus son rendement relatif est faible. Nos résultats illustrent également le rôle des autres facteurs tels que la maîtrise des langues officielles, la profession, le type de ménage et le lieu de résidence sur le revenu. Enfin, les résultats de la décomposition de la différence de revenu montrent que l'écart de revenu entre les non-immigrants et les immigrants des autres pays est dominé par l'effet du rendement des caractéristiques, à savoir celui des facteurs inobservables, dont une segmentation et une possible discrimination sur le marché du travail.

Le vieillissement de la population et l'existence ponctuelle ou structurelle de pénuries de main d'œuvre sont des phénomènes qui concernent la quasi-totalité des pays développés. La politique d'immigration ne peut donc se départir d'une certaine logique concurrentielle s'agissant du capital humain. Cependant, si une politique d'immigration peut se permettre d'effectuer une sélection, une politique d'intégration se doit de s'adresser à tous indifféremment. Par ailleurs, du degré de réussite de la politique d'immigration et, plus particulièrement, des actions d'intégration dépendent, pour une large part, la cohésion nationale. Or, si l'immigration est l'objet d'un débat public permanent et souvent polémique dans de nombreux pays développés, celui-ci tend malheureusement à se polariser sur certains des aspects de ce processus comme la gestion des flux.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Alba, Richard et Victor Nee (1997), « Rethinking Assimilation Theory for a New Era of Immigration », *International Migration Review*, vol. 31, n° 4, p. 826-874.
- Aydemir, Abdurrahman et Mikal Skuterud (2005), « Explaining the deteriorating entry earnings of Canada's immigrant cohorts, 1966-2000 ». *Canadian Journal of Economics*, vol. 38, n° 2, p. 641-672.
- Baker, Michael et Dwayne Benjamin (1997), « Ethnicity, Foreign Birth and Earnings: A Canada/US Comparison », dans Michael G. Abbott, Charles M. Beach et Richard P. Chaykowski (dir.), *Transition and Structural Change in the North American Labour Market*, Kingston, Ontario, IRC Press and John Deutsch Institute for the Study.
- Blinder, Alan S. (1973), « Wage Discrimination: Reduced Form and Structural Estimates », *Journal of Human Resources*, vol. 8, n° 4, p. 436-455.
- Bouard, Brahim et Maude Boulet (2007), « Détérioration des salaires des nouveaux immigrants au Québec par rapport à l'Ontario et à la Colombie-Britannique », *Choix IRPP*, vol.13, n°7, novembre, 36p.
- Chiswick, Barry R. et Paul W. Miller (2001), « A model of destination-language acquisition: application to male immigrants in Canada », *Demography*, vol. 38, n° 3, p. 391-409.
- Chiswick, Barry R. et Paul W. Miller (2003), « The complementarity of language and other human capital: immigrant earnings in Canada », *Economics of Education Review*, vol. 22, n° 5, p. 469-480.
- Chiswick, Barry R. et Paul W. Miller (2003), « The complementarity of language and other human capital : immigrant earnings in Canada », *Economics of Education Review*, vol. 22, n° 5, p. 469-480.
- Chiswick, Barry R. et Paul W. Miller (2007), « Matching Language Proficiency to Occupation: The Effect on Immigrants' Earnings », Bonn, Institute for the Study for Labour, IZA Discussion Paper, n° 2587.
- Chiswick, Barry R., Yew Liang Lee, et Paul W. Miller (2006), « Immigrant's Language Skills and Visa Category », *International Migration Review*, vol. 40, n° 2, p. 419-450.
- Citoyenneté et Immigration Canada (2010), *Faits et chiffres 2009*, Ottawa, Citoyenneté et Immigration Canada, <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/statistiques/faits2009/index.asp>.

- Darity, William Jr., David K. Guilkey et William Winfrey (1996), « Explaining differences in economic performance among racial and ethnic groups in the USA: the data examined », *The American Journal of Economics and Sociology*, vol. 55, n° 4, p. 411-425.
- Darity, William Jr., Jason Dietrich et David Guilkey (1997), « Racial and Ethnic Inequality in the United States : A Secular Perspective », *American Economic Review*, vol. 87, n° 2, p. 301-305.
- Frenette, Marc et René Morissette (2003), « Convergeront-ils un jour ? Les gains des travailleurs immigrants et de ceux nés au Canada au cours des deux dernières décennies », Statistique Canada, Direction des études analytiques : documents de recherche, n° 215.
- Galarneau, Diane et René Morissette (2008), « Scolarité des immigrants et compétences professionnelles requises », Statistique Canada, Perspectives, Décembre 2008, Catalogue n° 75-001-X.
- Grant, Mary L. (1999), « Evidence of new immigrant assimilation in Canada », *Canadian Journal of Economics*, vol. 32, n° 4, p. 930-955.
- Green, Alan G. et David Green (2004), « The Goals of Canada's Immigration Policy: A Historical Perspective », *Canadian Journal of Urban Research*, vol. 13, n° 1, p. 102-139.
- Jann, Ben (2008), « The Blinder-Oaxaca Decomposition for Linear Regression Models », *The Stata Journal*, vol. 8, n° 4, p. 453-479.
- Kazemipur, Abdolmohammad et Shiva S. Halli (2000a), « The Changing Colour of Poverty in Canada », *Canadian Review of Sociology*, vol. 38, n° 2, p. 217-238.
- Kazemipur, Abdolmohammad et Shiva S. Halli (2000b), « The Colour of Poverty: A Study of the Poverty of Ethnic and Immigrant Groups in Canada », *International Migration*, vol. 38, n° 1, p. 69-88.
- Kazemipur, Abdolmohammad et Shiva S. Halli (2001a), « Immigrants and 'new poverty' : The case of Canada », *International Migration Review*, vol. 35, n° 4, p. 1129-1156.
- Kazemipur, Abdolmohammad et Shiva S. Halli (2001b), « The Changing Colour of Poverty in Canada », *The Canadian Review of Sociology and Anthropology*, vol. 38, n° 2, p. 217-238.
- Liu, Pak-Wai, Junsen Zhang et Shu-Chuen Chong (2004), « Occupational segregation and wage differentials between natives and immigrants : evidence from Hong Kong », *Journal of Development Economics*, vol. 73, n° 1, p. 395-413.
- Oaxaca, Ronald (1973), « Male-female wage differentials in urban labor markets », *International Economic Review*, vol. 14, n° 3, p. 693-709.
- Oaxaca, Ronald et Michael R. Ransom (1994), « On discrimination and the decomposition of wage differentials », *Journal of Econometrics*, vol. 61, n° 1, p. 5-21.
- Pendakur, Krishna et Ravi Pendakur (1998), « The colour of money: earnings differentials among ethnic groups in Canada », *Canadian Journal of Economics*, vol. 31, n° 3, p. 518-548.
- Piché, Victor, Jean Renaud et Lucie Gingras (2002), « L'insertion économique des nouveaux immigrants dans le marché du travail à Montréal : une approche longitudinale », *Population-F*, vol. 57, n° 1, p. 63-90.
- Picot, Garnett (2004), « The Deteriorating Economic Welfare of Canadian Immigrants », *Canadian Journal of Urban Research*, vol. 13, n° 1, p. 25-46.
- Picot, Garnett et Arthur Sweetman (2005), « Dégradation du bien-être économique des immigrants et causes possibles : mise à jour 2005 », Statistics Canada, Direction des études analytiques, documents de recherche, n° 262.
- Picot, Garnett et Feng Hou (2003), « The rise in low-income rates among immigrants in Canada », Statistics Canada, Analytical Studies Branch research paper series, n° 198.
- Picot, Garnett, Feng Hou et Simon Coulombe (2007), « Chronic low income and low-income dynamics among recent immigrants », Statistics Canada, Analytical Studies Branch research paper series, n° 294.
- Renaud, Jean, Victor Piché et Jean-François Godin (2003), « L'origine nationale et l'insertion économique des immigrants au cours de leurs dix premières années au Québec », *Sociologie et sociétés*, vol. 35, n° 1, p. 165-184.
- Review of Economics and Statistics*, vol. 65, n° 4, p. 570-579.
- Swidinsky, Robert et Michael Swidinsky (2002), « The Relative Earnings of Visible Minorities in Canada : New Evidence from the 1996 Census », *Relations Industrielles/Industrial Relations*, vol. 57, n° 4, p. 630-659.
- Zavodny, Madeline. (2003), « Race, wages, and assimilation among Cuban immigrants », *Population Research and Policy Review*, vol. 22, n° 3, p. 201-219.